

## **Mesures EOS dans le domaine de la formation : le CJB écrit au CAF**

*La Neuveville, le 6 septembre 2013*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) n'est pas resté insensible aux débats qui secouent actuellement la ville de Bienne suite à l'annonce des mesures EOS dans la formation secondaire du 2<sup>e</sup> degré. Devant l'avalanche de réactions publiées ces derniers jours, il a souhaité faire connaître une analyse de la situation sous l'angle du Jura bernois. En effet, de nombreux élèves du Jura bernois fréquentent les sites de formation biennois et les mesures annoncées par le Conseil-exécutif au sujet des gymnases et de la formation commerciale dans le canton de Berne ont également des répercussions qui dépassent la ville de Bienne.

Pour le CJB, il convient de nuancer les appréciations qui sont faites de ces mesures et de prendre soin des relations entre Bienne et le Jura bernois. Il serait également souhaitable de ne pas risquer de remettre en cause le maintien de filières commerciales à plein temps décidé par le Conseil-exécutif uniquement pour la partie francophone du canton. C'est pourquoi le CJB a décidé d'intervenir par le biais d'une lettre au Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne, son partenaire pour les questions de formation ainsi que les relations entre la population biennoise et celle du Jura bernois.

### **Annexe**

Lettre au Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

### **Informations**

Christophe Gagnebin, président du CJB, au 079 322 70 57

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73

**Adresse du secrétariat :**

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74  
fabian.greub@sta.be.ch  
info.cjb@sta.be.ch